

Avis Maire sur les observations formulées par M^{rs} TROUILH

- La Commune soutient la démarche et la demande formulée par M^{rs} TROUILH. Cette parcelle est dans la continuité de l'urbanisation actuelle où tous les réseaux sont présents.

Avis Maire sur les observations formulées par M^{me} PILLOIX (SCI)

- Nous soutenons fortement la demande formulée par M^{me} PILLOIX sur l'urbanisation d'une partie des parcelles AB 74 et AC 169 qui est très pertinente. Tous les travaux de réseaux et de voirie ayant été réalisés à neuf en 2023 et 2024 pour la desserte d'une seule maison et suffisamment dimensionnés pour de futures extensions. Le coût d'investissement mérite d'être optimisé dans ce secteur.

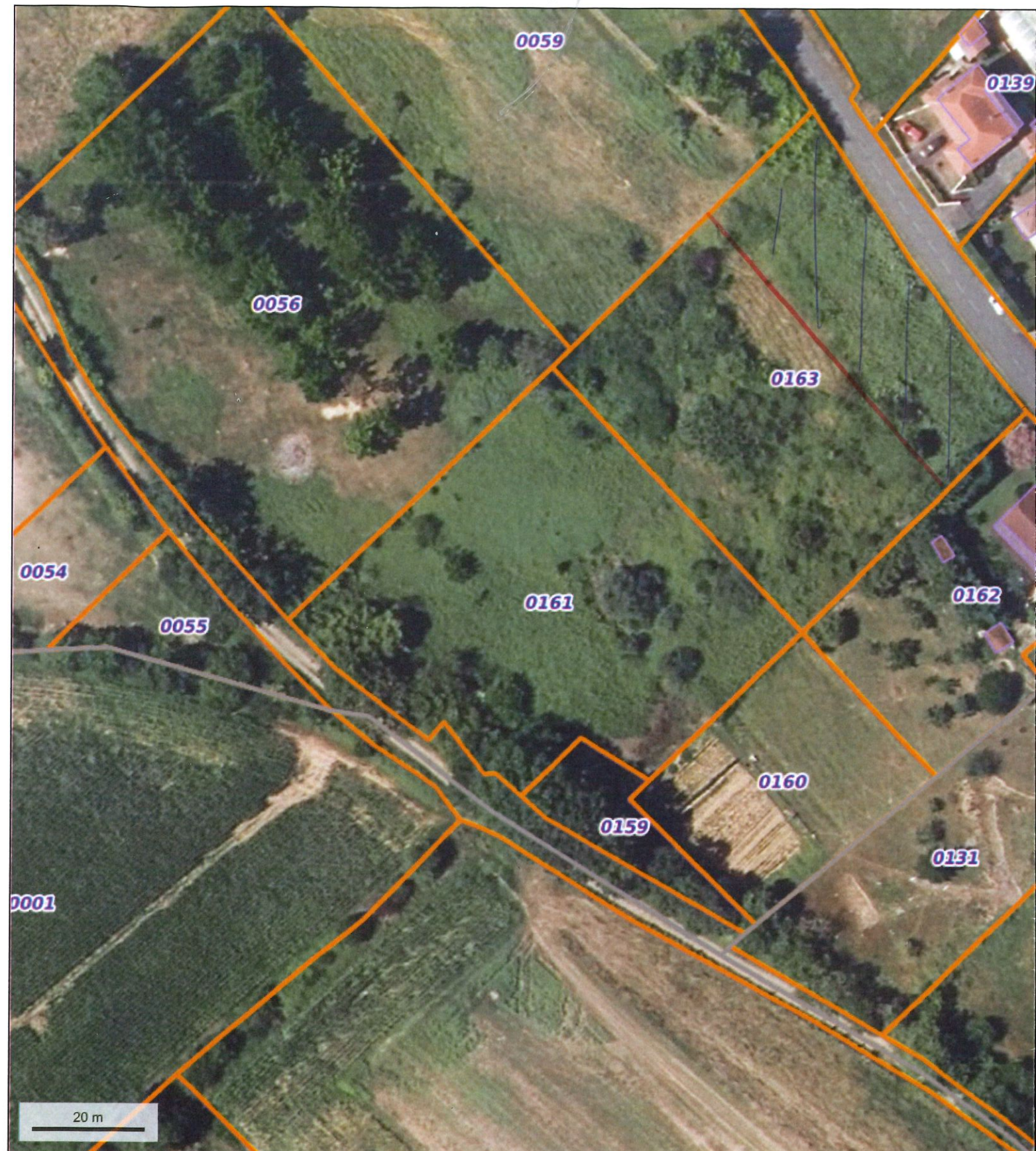
En conclusion : ce sont les deux seules zones qui permettraient de proposer des terrains constructibles individuels soit entre 5 et 10 lots dans les 10 ans à venir.

- Observations de : M^{me} TROUILHET LUBY Agnès

Je souhaiterais que la parcelle AC 163 soit constructible sur la partie hachurée (voir document annexé). Le terrain se trouve sur le village et est d'une surface environ 2000 m² (66 m de longueur x 3000 de largeur). Le reste du terrain restera en terre agricole.

25/08/2025 08:55

Document TROUILHET LUBY
géoportail annexé à l'observation



© IGN 2023 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 0° 39' 32" W
Latitude : 43° 23' 50" N

<https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/parcelles-cadastrales>